

Gvadelupa-Pointe-à-Pitre: Kuģu vilkšanas un stumšanas pakalpojumi**OJ S 196/2021 08/10/2021****Periodisks informatīvs paziņojums – sabiedriskie pakalpojumi****Pakalpojumi****Pakalpojumi****Juridiskais pamats:**

Direktīva 2014/25/ES

I iedaļa: Līgumslēdzējs

I.1. Nosaukums un adreses

Pilns nosaukums: grand Port Maritime de la Guadeloupe

Pasta adrese: www.guadeloupe-portcaraibes.com, <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Pilsēta: Pointe-à-Pitre Cedex

NUTS kods: FRY10 Guadeloupe

Pasta indekss: 97165

Valsts: Gvadelupa

Kontaktpersona: DDJAM Service Marchés Publics

E-pasts: marchespublics@port-guadeloupe.com

Tālrunis: +33 0590686292

Interneta adrese(-es):Galvenā adrese: <http://www.guadeloupe-portcaraibes.com>Pircēja profila adrese: <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>**I.3. Saziņa**

Papildu informāciju var saņemt iepriekš minētajā adresē

I.6. Galvenā darbības joma

Ar ostu pārvaldi saistīta darbība

II iedaļa: Priekšmets

II.1. Iepirkuma apjoms**II.1.1. Nosaukums**

marché de services pour l'enlèvement des épaves de la rade de pointe à pitre

Atsauces numurs: 202109271047

II.1.2. Galvenās CPV kods

63727000 Kuģu vilkšanas un stumšanas pakalpojumi

II.1.3. Līguma veids

Pakalpojumi

II.1.4. Īss apraksts

le présent avis a pour objet de permettre à l'entité Adjudicatrice de préciser son besoin pour l'établissement d'un marché portant sur l'enlèvement, le transport et l'élimination en filière agréée de 29 épaves de navires de plaisance

II.1.5.

Paredzamā kopējā vērtība

Vērtība bez PVN: 650 000,00 EUR

II.1.6. Informācija par daļām

Līgums ir sadalīts daļās: nē

II.2. Apraksts

II.2.2. Papildu CPV kods(-i)

63726500 Kuģu izņemšana no ekspluatācijas

II.2.3. Izpildes vieta

NUTS kods: FRY10 Guadeloupe

Galvenais būvlaukums/objekts vai izpildes vieta: lieu principal d'exécution : Les principaux secteurs concernés dans la rade sont : Carénage (Pointe à Pitre), Dubouchage (Pointe à Pitre), Ilet cochon (Pointe à Pitre), et la pointe Jarry (Baie-Mahaut

II.2.4. Iepirkuma apraksts

le Grand Maritime de la Guadeloupe (Gpmg) a lancé à partir de 2017 dans la rade de Pointe à Pitre des campagnes de repérage et d'identification des épaves et navires abandonnés dans sa circonscription. En 2018, le GPMG a mandaté un expert maritime afin d'évaluer l'état des navires, reconnaître les éléments d'identification administrative et évaluer la valeur résiduelle ainsi que les risques environnementaux qu'ils représentent. En collaboration avec la direction de la mer, des procédures d'identification des propriétaires puis de déchéance de propriété ont été menées. La procédure est arrivée à terme pour 29 épaves qui peuvent donc être enlevées. Les navires ou débris concernés entrent dans la catégorie plaisance. Il s'agit d'unités de 5 à 24 mètres majoritairement en polyester mais également en bois, en acier ou en aluminium pour certaines. Le GPMG souhaite lancer une procédure pour la passation d'un marché public pour l'enlèvement, le transport et l'élimination en filière agréée de 29 épaves de navires de plaisance

II.2.14. Papildu informācija

II.3. Paziņojuma par līgumu publicēšanas paredzamais datums

01/12/2021

IV iedaļa: Procedūra

IV.1. Apraksts

IV.1.8. Informācija par Valsts iepirkuma nolīgumu (GPA)

Uz iepirkumu attiecas Valsts iepirkuma nolīgums: jā

IV.2. Administratīvā informācija

VI iedaļa: Papildinformācija

VI.3. Papildu informācija

le présent avis périodique indicatif a pour objet de porter à la connaissance des opérateurs économiques intéressés du lancement prochain d'une consultation pour la passation du marché d'enlèvement des épaves. Le GPMG, avant tout lancement de sa consultation souhaite mener une action de sourcing au sens de l'article R2111-1 du Code de la commande publique. Le présent avis a donc pour objectif de recueillir des manifestations d'intérêt de la

part d'opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la passation du marché pour l'enlèvement de 29 épaves présentes dans la rade de pointe à pitre, portant sur l'extraction des épaves, leur traitement et leur élimination en filière agréée. Le sourcing à mener avec les opérateurs s'étant manifestés aura pour objet de préparer la passation d'un marché relatif à l'enlèvement des épaves. Les résultats des échanges qui résulteront du sourcing permettront à l'acheteur de formuler un besoin adapté aux solutions techniques existantes. Les objectifs du GPMG sont les suivants : identifier les acteurs du marché, les fournisseurs, dont les nouveaux entrants - évaluer la capacité des opérateurs économiques à répondre au besoin, notamment en respectant les contraintes - lever les contraintes techniques injustifiées qui pourraient empêcher certains opérateurs de répondre aux exigences des consultation, - identifier les facteurs de coûts et le modèle économique des opérateurs économiques - adapter le montage contractuel et réduire les facteurs de risques identifiables. Le détail des modalités d'organisation du sourcing sont développées dans le règlement de sourcing téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse communiquée dans le présent avis. Etape 1 : réception des manifestations d'intérêt Etape 2 : rencontre avec les opérateurs économiques Etape 3 : consultation relative au marché de service. Cette troisième étape fera l'objet d'une future consultation distincte du présent avis périodique indicatif. Le GPMG se réserve la possibilité de ne pas lancer de consultation à l'issue du présent sourcing, il se réserve également la possibilité de retenir un autre processus de réalisation que celui envisagé à ce stade. En tout état de cause, si le GPMG lance à la suite de ce sourcing une consultation pour l'attribution du marché d'enlèvement des épaves, il prendra les mesures appropriées pour que la concurrence entre les opérateurs économiques ne soit pas faussée, conformément à l'article R2111-2 du code de la commande publique calendrier d'exécution des prestations objet du marché à lancer : la procédure de consultation pour la passation du marché sera lancée au cours du quatrième trimestre 2021 pour une réalisation de la prestation en 2022 date d'envoi du présent avis Conformément à l'article L.2113-10 du CCP, si des prestations distinctes peuvent être identifiées, le marché à lancer pourra être alloté. Les réponses sont attendues au plus tard pour le 03 /11 /2021 à 12 heures heure de Guadeloupe (17 :00 heure de Paris) via le profil d'acheteur du Gpmg

VI.5. Šã paziņojuma nosūtīšanas datums
05/10/2021